

## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 décembre 2020

**Présents** : Chantal SOUDON, Jean-Michel DONVAL, Jacqueline TOURBOT, Mickaël VAILLANT, Roland LE TOULLEC, Patrick LAURANS, Charles BOIS, Rémy JESTIN, Stéphanie JONCOUR, Pascal PERENNOU, Thierry PERRONNO, Marie POULIQUEN, , Pompilia STOIAN, Mickaël THOMAS.

**Absents excusés** : Arihinatou KABA (pouvoir à Chantal SOUDON)  
Stéphanie JONCOUR est désignée secrétaire de séance.

**Point à rajouter à l'ordre du jour du CM** : écriture concernant le transfert du compte « voirie, réseaux divers » du budget lotissement au budget général de la commune pour la somme de 31 189.31 €.

☒ Accord, à l'unanimité, du Conseil.

### 1/ Décisions modificatives

#### 1<sup>ère</sup> décision : Budget général – section de fonctionnement

1°) Il convient de faire une provision à hauteur du risque d'irrécouvrabilité estimé par la commune sur l'exercice 2020

⇒ Il est proposé de constituer une provision à hauteur de **7 049 €**

↳ au chapitre 68-article 6817 = + 7 049 €

↳ au chapitre 011-article 60623 (achat de denrées alimentaires) = - 7 049 €

2°) Une erreur de relevé d'index électricité à l'église a entraîné une facture de **11 465,62 €**, payée par la TP mais pas mandaté par la commune.

La commune a encaissé le remboursement fait par Enedis en 2019.

⇒ Il est proposé de faire un virement de crédits :

↳ au chapitre 673 (charges exceptionnelles) = + 11 465,62 €

↳ du chapitre 011- article 61521 = - 5 800 €

↳ - article 615231 = - 5 000 €

☒ Accord à l'unanimité du CM.

### 2/ Délibération pour permettre les dépenses anticipées d'investissement avant le vote du budget primitif

Le maire informe le Conseil que la loi permet à la commune d'anticiper des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif que si le Conseil a autorisé le maire au préalable sur la base de 25 % des dépenses d'investissement hors chapitre des emprunts inscrits au budget primitif.

Montant des dépenses d'investissement, hors emprunt, inscrit au budget = 369 267 € x 25 % = 92 317 €.

☒ Accord à l'unanimité du CM.

### 3/ Présentation du rapport d'activité 2019 de la Communauté de communes

Les conseillers municipaux se sont vus remettre un livret reprenant les activités de la CCPLD que le maire a commentées.